

Palais Lascaris



15 rue droite
06364 Nice cedex 4
04 93 62 72 40
Entrée gratuite
<http://www.nice.fr>

Ouvert tous les jours de 10h à 18h sauf mardi et certains jours fériés

ORIGINES DE LA FAMILLE :

Les Lascaris-Vintimille, bâtisseurs et propriétaires du palais appartenaient à l'ancienne Maison des Comtes de Vintimille, encore présente en Provence et en Ligurie du Ponant aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. Cette Maison s'est alliée à celle, prestigieuse, des Empereurs de Nicée par le mariage d'Eudoxie Lascaris, fille de Théodore II Lascaris avec Guillaume Pierre des Comtes de Vintimille, au milieu du XIII^{ème} siècles.

Le palais a été édifié à partir de 1648 pour Jean-Baptiste Lascaris, un de leurs descendants. Jean-Paul Lascaris, son oncle, fut élu en 1636 Grand Maître de l'Ordre Souverain de Malte. Sa famille en retira un regain de prestige et profita largement de l'influence politique et des libéralités du Grand Maître.

Il fonda en 1639 une nouvelle commanderie de l'Ordre de Malte à Lucéram. Les bénéficiaires en furent, pendant un siècle, son petit-neveu Jean-Paul puis les deux fils de celui-ci, propriétaires et habitants du palais.



LE PALAIS DE LA RUE DROITE :

Le maréchal Jean-Baptiste fit l'acquisition en 1648 entre la rue Droite et la rue de la Juiverie de trois immeubles contigus, limitrophes de deux maisons provenant de la succession de son beau-père, Alexandre Isnardi, seigneur de Peillon.

Cet ensemble en partie restructuré et reconstruit en 1648 ou 1649, encore complété par les étages supérieurs d'une maison voisine, dans la rue de la Juiverie (actuelle rue Benoît Bunico), achetés en 1680, 1697 et 1749, devint le palais Lascaris, décrit en 1696 comme «la casa grande tutta unita».

La demeure connut d'abord des jours fastes. Les fils du comte Jean-Paul Lascaris (1637-1696), François-Gaétan (1666-1700) et Alexandre (1675-1738), contractèrent de brillants mariages et le Palais Lascaris offrit son cadre à des événements dynastiques ou politiques.

A la mort d'Alexandre Lascaris, le Palais était dans toute sa splendeur, garni de meubles et de très nombreux tableaux, mais son propriétaire avait déjà éprouvé quelques difficultés financières. La situation du nouvel héritier, le comte Jean-Paul-Augustin, (1720-1797), dernier des Lascaris de Peille, fut plus critique.

Criblé de dettes, il dut vendre une partie de ses biens. Il dut même louer les boutiques et chambres de son palais, auquel des modifications

furent apportées.

Une nouvelle décoration de la cage d'escalier datée de 1766 et des salons de l'aile ouest de l'étage noble en témoignent (stucs de style rococo, boiseries...).

L'invasion de Nice par l'armée française et l'annexion du Comté à la République Française précipitèrent le déclin du palais, occupé par les militaires et par la Commission Municipale.

Il fut vidé de son mobilier et mis sous séquestre comme « bien d'émigré » avec les biens du Comte qui mourut en 1797 à Vintimille.

Le palais fut mis en vente en 1802, et son acquisition par le négociant Josué Colombo, ne fut régularisée qu'en 1818. Converti en immeuble de rapport, le bâtiment subit des dégradations causées par des surélévations, cloisonnements de certaines salles, et bâtiments adventices dans les cours.

Au début du XX^{ème} siècle, différents notables, historiens ou érudits niçois attirèrent l'attention des pouvoirs publics et plus particulièrement de la ville de Nice sur l'état de décrépitude du palais.

La ville de Nice put l'acheter en 1942, après expropriation de la société immobilière qui en était alors propriétaire, suite à une Déclaration d'Utilité Publique.

En 1946, le palais obtint son classement sur la liste des monuments historiques. La ville s'occupa alors de reloger les habitants, dont le dernier quitta les lieux en 1963. C'est à partir de cette date que les travaux eurent enfin la possibilité de commencer. On s'attaqua d'abord aux travaux de première urgence, les travaux de gros oeuvre, afin d'éviter l'effondrement des parties les plus endommagées. Les travaux nécessitèrent le recours au béton armé pour conforter les fondations, murs et planchers. L'élimination des adjonctions parasites (cloisons, planchers, appentis divers...) permit de réaliser le dégagement des décors de la cage d'escalier et leur consolidation dès 1965.



Ainsi, fondations, planchers et murs ont été consolidés. Il s'agit ensuite de retrouver l'ordonnance primitive du palais en démolissant l'étage supplémentaire, en rouvrant les portes et fenêtres supprimées.

Puis on arriva à une phase de restauration des revêtements et du décor complétés par des reconstitutions dans certains cas.

La réhabilitation de la façade constitue la dernière étape du sauvetage du palais. Sa surface était, en effet, devenue pulvérulente : balcons de marbre, corniche et portail avaient souffert également. Les travaux s'achevèrent en 1970, année de l'ouverture définitive du palais Lascaris au public.

Le palais, témoigne désormais avec les églises, chapelles de la ville et les nombreuses propriétés privées baroques inaccessibles aux visiteurs, de ce qu'était l'architecture niçoise des XVII^{ème} siècle.

Le palais Lascaris est aujourd'hui le plus important et le plus somptueux des bâtiments civils baroques du Vieux-Nice.



● Votre médiateur :

Cindy Athlan-Pulimeni
Tel : 04 93 62 72 52
Fax : 04 93 62 72 45
Mail : cindy.athlan@ville-nice.fr